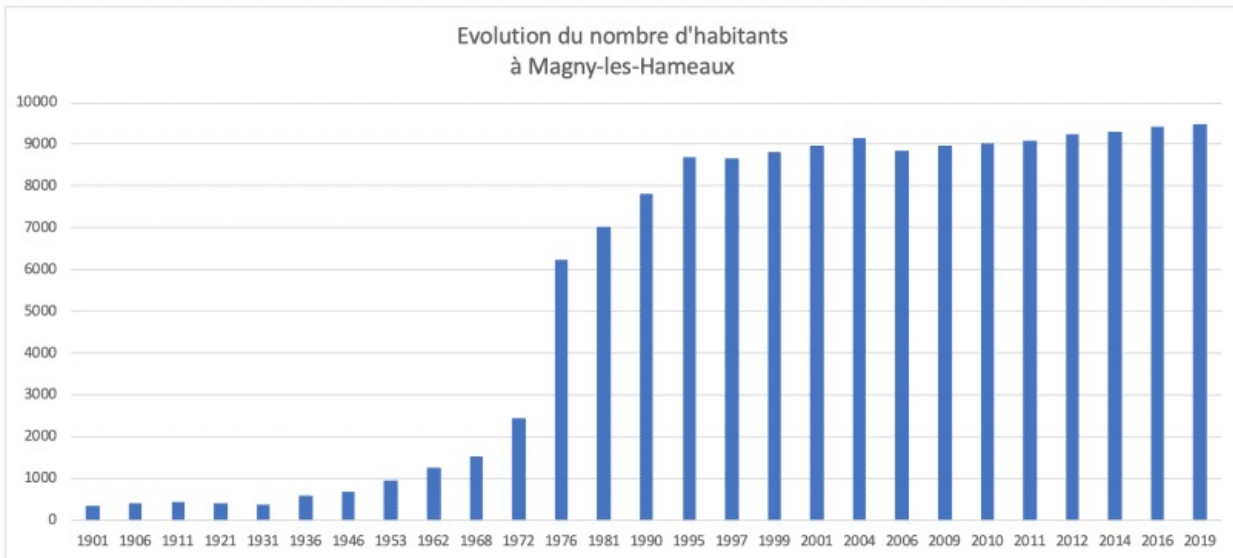


# Recensement et évolution de la population

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

**Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.**



- **1901 : 358 habitants**
- 1906 : 401 habitants
- 1911 : 431 habitants
- 1921 : 411 habitants
- 1931 : 387 habitants
- 1936 : 586 habitants
- 1946 : 691 habitants
- 1953 : 950 habitants
- 1962 : 1267 habitants
- 1968 : 1519 habitants
- 1972 : 2455 habitants
- 1976 : 6225 habitants
- 1981 : 7025 habitants
- 1990 : 7800 habitants
- 1995 : 8697 habitants
- 1997 : 8762 habitants
- **1999 : 8828 habitants**

- **2001 : 8980 habitants**
- 2004 : 9150 habitants
- 2006 : 8857 habitants
- 2009 : 8954 habitants
- 2010 : 9027 habitants
- 2011 : 9100 habitants (population légale en vigueur au 1er janvier 2013)
- 2012 : 9233 habitants (population légale en vigueur à compter du 1er janvier 2015)
- 2014 : 9305 habitants (populations légales au 1er janvier 2014 en vigueur à compter du 1er janvier 2017)
- 2016 : 9419 habitants (population légale au 1er janvier 2016 en vigueur à compter du 1er janvier 2019)
- 2019 : 9491 habitants (population légale au 1er janvier 2017 en vigueur à compter du 1er janvier 2020)
- 2024 : 9546 habitants (population légale au 1er janvier 2021 en vigueur à compter du 1er janvier 2024)

- 2025 : 9515 habitants (population légale au 1er janvier 2022 en vigueur à compter du 1er janvier 2025)

#### Infos pratiques

#### Densité :

- Magny-les-Hameaux : 528 habitants au km<sup>2</sup>
- Ile-de-France : 974 habitants au km<sup>2</sup>
- France : 94 habitants au km<sup>2</sup> (en comptant la Guyane)

#### Documents

[population en 2011](#)

[population au 1er janvier 2013](#)

[population au 1er janvier 2015](#)

[population au 1er janvier 2017](#)

[population au 1er janvier 2019](#)

[population au 1er janvier 2020](#)

[Population au 1er janvier 2022](#)

[Population au 1er janvier 2024](#)

[Population au 1er janvier 2025](#)

#### Liens utiles

[Vous allez être recensé\(e\) en 2021](#)